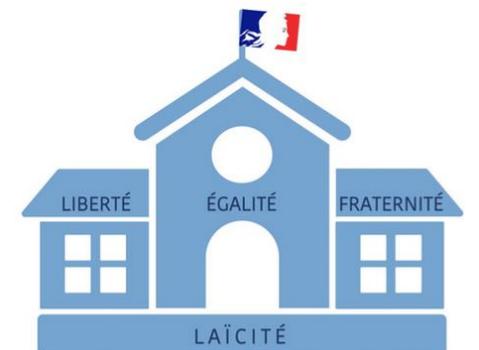


Principe de Laïcité et Valeurs de la République

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

ROUEN NORD



Une formation de 9h en trois temps

Temps 1 : mercredi 14 décembre 3h

→ histoire, juridique et charte de la Laïcité

Temps 2 : mercredi 18 janvier 3h

→ cas pratiques (**Vadémécum**) et pistes d'enseignement

Temps 3 : en équipe d'école lors de conseils des maitres 3h

→ enseignement et protocole en cas d'atteinte aux valeurs de la république

PLAN du temps 1

A. Pourquoi cette formation ?

B. Le cadre conceptuel et institutionnel

C. Incarner les Valeurs de la République :

- Questions d'enfants et gestes professionnels

D. Pratiques professionnelles :

- La charte de la laïcité sur les trois cycles

A. Pourquoi cette formation ?

Une commande institutionnelle suite à des événements qui montrent que la compréhension de ces valeurs et du principe de Laïcité ne va pas de soi.

Objectifs de formation :

- En tant qu'agent, mieux appréhender les Valeurs de la République et le principe de Laïcité
 - Faire vivre les Valeurs de la République à l'école et les enseigner
 - Savoir se positionner en tant qu'agent par rapport aux usagers
-
- > des textes fondateurs pour un projet commun
 - > une construction historique
 - > des lois

Auto- positionnement



Indiquez votre réponse par Vrai ou Faux individuellement..

1	La Laïcité interdit d'exprimer sa religion en public.
2	Être laïque, c'est être athée.
3	La laïcité est un concept récent apparu il y a une dizaine d'années.
4	Il est impossible de demander à une personne de retirer un signe religieux qu'elle porte dans le cadre professionnel.
5	La laïcité est un principe garantissant la liberté individuelle.
6	La puissance publique peut engager un financement/subventionnement d'établissement ou d'édifice à vocation culturelle.
7	L'Etat français se caractérise par le principe de neutralité.
8	De par leur statut, les fonctionnaires sont soumis en matière de neutralité religieuse à des règles et des devoirs qui leur sont spécifiques par rapport aux autres citoyens.
9	La laïcité interdit toute action de prosélytisme.
10	Le principe de laïcité interdit aux personnels et aux élèves tout port de signes ou tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse au sein des écoles, collèges et lycées publics.

B. Le cadre conceptuel et institutionnel

⇒ Au cours de l'Histoire, de nombreux textes fondateurs pour un projet commun qui fonde la République française.

Homage to Samuel Paty by Badinter





***Hommage à Samuel Paty :
Robert Badinter s'adresse
aux élèves et aux professeurs***

ANALYSE

« Des médias aux travées des assemblées, dans la bouche des commentateurs comme dans celle des femmes et des hommes politiques (...) la laïcité n'a sans doute jamais fait l'objet d'autant d'attention. Sans doute n'a-t-elle jamais non plus été si contestée, ni dévoyée. Bien trop souvent, on la voit travestie, brandie comme une arme – paradoxe insupportable – au service de la division et de la dissension, quand son objet même est d'unir et de protéger. Bien trop souvent, elle est qualifiée d'inadaptée, d'insuffisamment moderne et ouverte, voire de liberticide, quand son existence est à la fois la meilleure garante de la liberté individuelle et le meilleur ciment d'une société qui dépasse ses différences pour construire ensemble son avenir (...) La laïcité n'est pas une injonction qu'on pourrait assener en guise d'argument final face à une contestation ou lors d'un conflit. **Son pouvoir de libérer les esprits des chaînes qui les entravent et d'amener par la raison à la conscience de l'universel par-delà les particularismes, les différences et les religions, doit être formulé, expliqué, argumenté** (...) Cette connaissance des règles, de leur histoire, de leur justification, les élèves n'y accéderont ni par les médias, ni sur internet, ni dans la rue ou leur famille : c'est à l'école d'y pourvoir (...) Comprendre que se dépouiller de ses signes religieux à l'entrée de l'école n'est pas une entrave à la liberté mais la condition de sa réalisation, ne va pas de soi. Comprendre que la laïcité n'est jamais dirigée contre l'individu, contre la religion et encore moins contre une religion particulière, mais qu'elle garantit l'égal traitement de tous les élèves, l'égale dignité de tous les citoyens, ne va pas de soi. Comprendre que la laïcité n'est en aucun cas l'intolérance ou l'exclusion, mais le fondement du respect mutuel et de la fraternité, ne va pas de soi ».

Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale,
Préface de *Pour une pédagogie de la laïcité à l'école*,
La Documentation française, 2012

Quelques citations de textes fondateurs

➤ Je veux l'État laïque, exclusivement laïque..., je veux ce que voulaient nos pères, l'Église chez elle et l'État chez lui.

Victor Hugo 1850 devant l'assemblée

➤ La loi du 28 mars se caractérise par deux dispositions qui se complètent sans se contredire : d'une part, elle met en dehors du programme obligatoire l'enseignement de tout dogme particulier ; d'autre part, elle y place au premier rang l'enseignement moral et civique. L'instruction religieuse appartient aux familles et à l'Église, l'instruction morale à l'École. Le législateur n'a donc pas entendu faire une œuvre purement négative. Sans doute, il a eu pour premier objet de séparer l'École de l'Église, d'assurer la liberté de conscience et des maîtres et des élèves, de distinguer enfin deux domaines trop longtemps confondus : celui des croyances, qui sont personnelles, libres et variables, et celui des connaissances qui sont communes et indispensables à tous, de l'aveu de tous.

Jules Ferry 1883 (extrait de la lettre aux instituteurs.trices)

➤ « Nous ne sommes pas les ennemis de la religion. Nous sommes au contraire, les serviteurs de la liberté de conscience, respectueux de toutes les opinions religieuses et philosophiques ».

Léon Gambetta 1875

➤ « La loi doit protéger la foi, aussi longtemps que la foi ne prétendra pas dire la loi ».

Aristide Briand 1905

Quelques citations de textes fondateurs

- Comment l'enfant pourra-t-il être préparé à exercer sans crainte les droits que la démocratie laïque reconnaît à l'homme si lui-même n'a pas été admis à exercer sous forme laïque le droit essentiel que lui reconnaît la loi, le droit à l'éducation ? Comment plus tard prendra-t-il au sérieux la distinction nécessaire entre l'ordre religieux qui ne relève que de la conscience individuelle, et l'ordre social et légal qui est essentiellement laïque, si lui-même, dans l'exercice du premier droit qui lui est reconnu et dans l'accomplissement du premier devoir qui lui est imposé par la loi, il est livré à une entreprise confessionnelle, trompé par la confusion de l'ordre religieux et de l'ordre légal ? Qui dit obligation, qui dit loi, dit nécessairement laïcité.

Jean Jaurès 1904

- "... Suffit-il que le prêtre n'entre pas dans l'école, que le catéchisme n'y soit pas enseigné, pour que l'enseignement lui-même soit laïque ?..."

Ferdinand Buisson dans Nouveau dictionnaire de la pédagogie et de l'instruction primaire, éd. Hachette 1911

- « Aucune forme de prosélytisme ne saurait être admise dans les établissements » ; même les sollicitations aux abords des établissements publics sont interdites...

Jean Zay, ministre de L'EN 1932

D'autres textes référencés

Nous sommes partie prenante a un contrat social qui tire sa force et sa légitimité de l'adhésion collective à quelques principes essentiels, tels les droits de l'Homme, l'égalité des sexes ou la laïcité. L'expression « c'est mon choix » laisse place ici à « c'est notre choix ». Même si moi, en tant qu'individu du particulier, je n'y adhère pas, je m'y sou mets en tant que citoyen. Reste qu'il est toujours possible dans une démocratie de changer la loi et parfois de faire passer dans la sphère privée ce qui appartenait hier à la sphère publique. Ce fut le cas, par exemple, il y a 50 ans, de l'avortement. Interdit par la loi qui régissait alors le corps des femmes, il devint, grâce a une nouvelle loi, une affaire de libre choix personnel. Mais pour cela, il fallut d'abord qu'une majorité décide que c'était « notre choix ».

Élisabeth Badinter p26-27

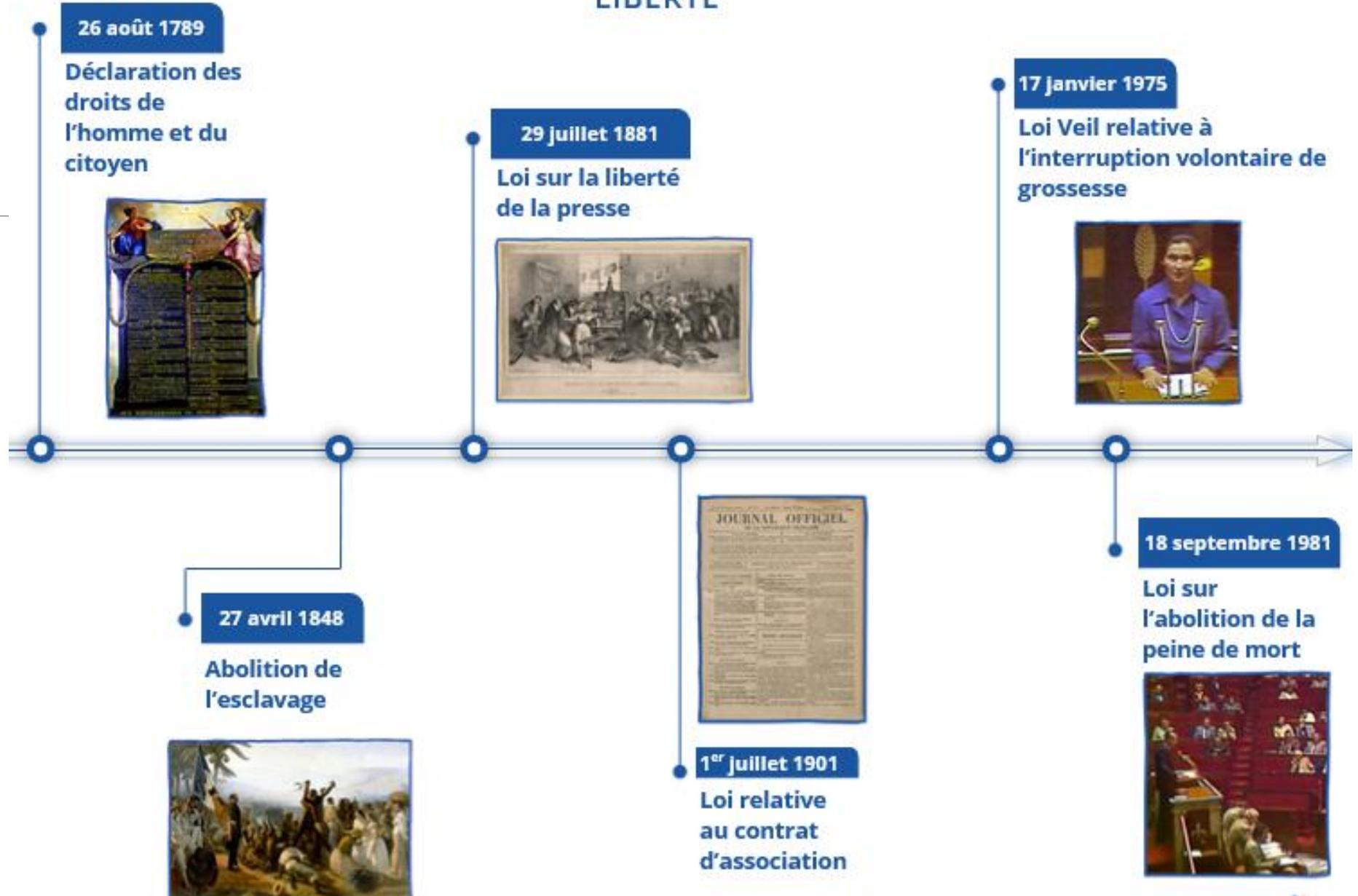


3 valeurs - 1 principe



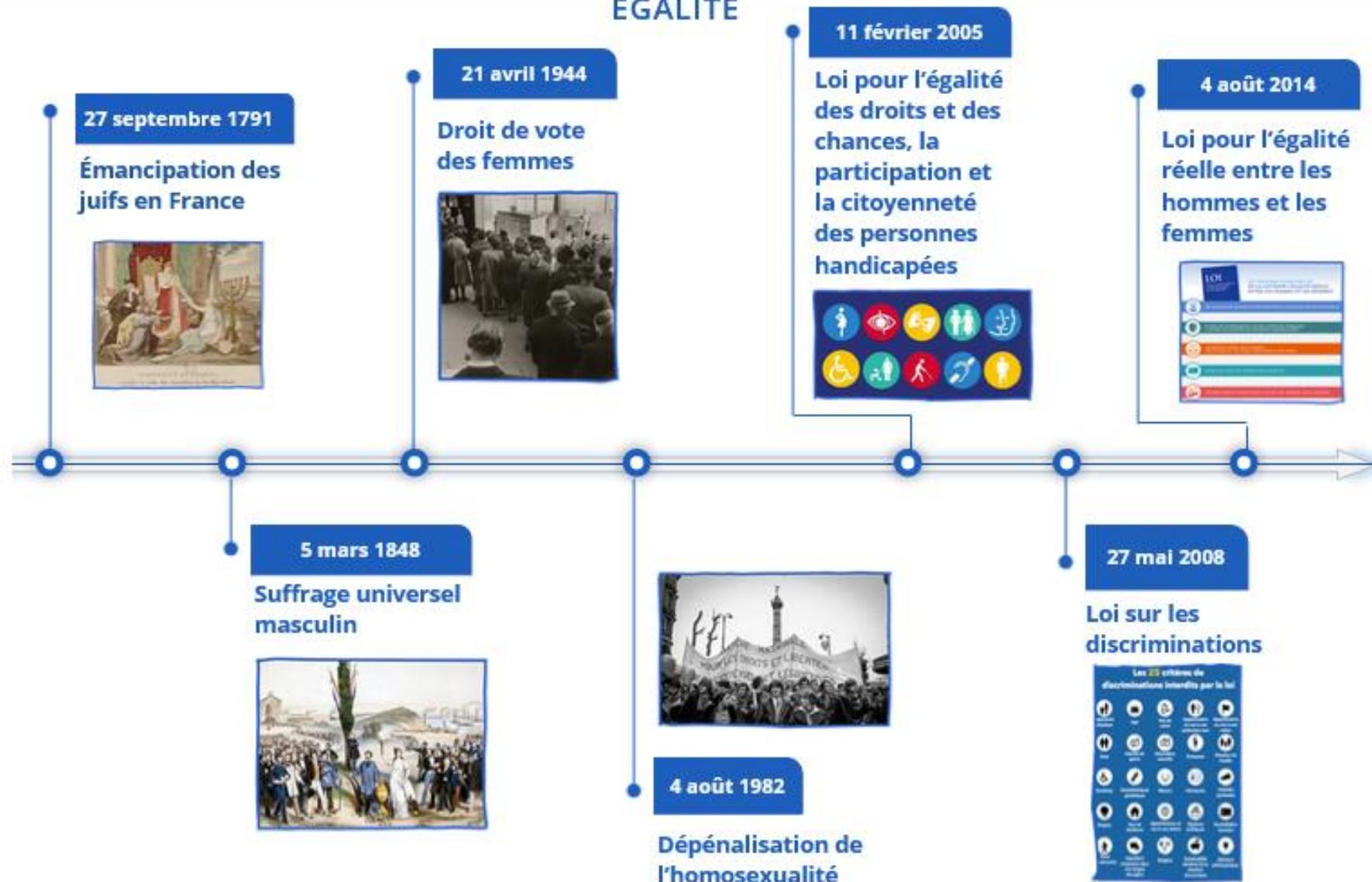
Liberté

LIBERTÉ



Egalité

ÉGALITÉ



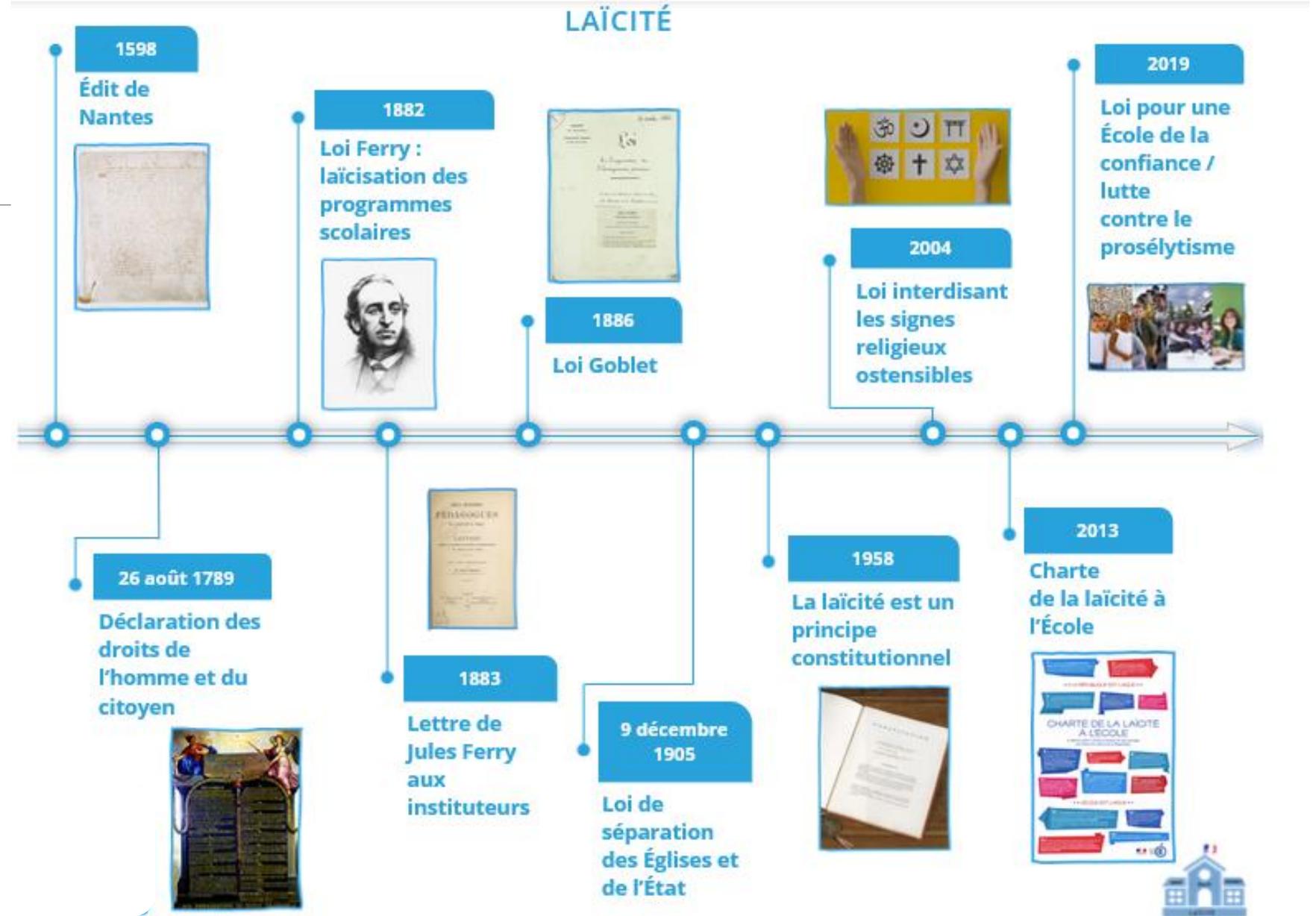
Fraternité



Une valeur

Ce qui est posé comme vrai, beau, bien d'un point de vue personnel ou selon les critères d'une société et qui est donné comme un idéal à atteindre, quelque chose à défendre

Laïcité



Un principe

Ce qui commande l'action sous la forme d'une règle, d'une norme ou d'une valeur



https://www.youtube.com/watch?v=fx50d_aqaUo

DÉFINITIONS EXPERTES

Conception et organisation de la société fondée sur la séparation de l'Église et de l'État et qui exclut les Églises de l'exercice de tout pouvoir politique ou administratif, et en particulier de l'organisation de l'enseignement. *(Larousse)*

La Laïcité repose sur trois principes et valeurs : liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. *(gouvernement.fr)*

Retour sur l'auto- positionnement



1	La Laïcité interdit d'exprimer sa religion en public.	FAUX
2	Être laïque, c'est être athée.	FAUX
3	La laïcité est un concept récent apparu il y a une dizaine d'années.	FAUX
4	Il est impossible de demander à une personne de retirer un signe religieux qu'elle porte dans le cadre professionnel.	FAUX
5	La laïcité est un principe garantissant la liberté individuelle.	VRAI
6	La puissance publique peut engager un financement/subventionnement d'établissement ou d'édifice à vocation culturelle.	VRAI
7	L'Etat français se caractérise par le principe de neutralité.	VRAI
8	De par leur statut, les fonctionnaires sont soumis en matière de neutralité religieuse à des règles et des devoirs qui leur sont spécifiques par rapport aux autres citoyens.	VRAI
9	La laïcité interdit toute action de prosélytisme.	VRAI
10	Le principe de laïcité interdit aux personnels et aux élèves tout port de signes ou tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse au sein des écoles, collèges et lycées publics.	VRAI

3 Principes essentiels



LIBERTÉ

De croire, de ne pas croire,
de changer d'opinion

NEUTRALITÉ

Des agents de l'Etat



PROTECTION

Du bien être des élèves

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant **la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

C. Incarner les Valeurs de la République

Loi n° [2004-228 du 15 mars 2004](#) encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics et qui insère dans le code de l'éducation l'article [L.141-5](#) ;

Circulaire n° [2004-084 du 18-5-2004 JO du 22-5-2004](#) ;

[Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation](#) ;

[Circulaire n° 2017-079 du 28-4-2017](#) ayant trait aux missions des psychologues de l'éducation nationale ;

[Circulaire du 15 mars 2017 relative au respect du principe de laïcité dans la fonction publique](#) ;

[Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance](#) insère dans le Code de l'éducation un article L 141-5-2 qui renforce la protection des élèves contre le prosélytisme. Le chapitre 4 traite de l'inclusion scolaire.

Fiche n° 14 - Outil d'accompagnement : descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétence	Composante de compétence	1	2
1. Faire partager les valeurs de la République	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations. • Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. 	<p>Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel.</p> <p>Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative.</p>	<p>Organise des débats argumentés et commence, lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération.</p> <p>Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées.</p>
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. • Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation. 	<p>Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance.</p>	<p>Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'institution scolaire ; - du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement.
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. • Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la 	<p>S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves.</p>	<p>Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer.</p>

🎯 Objectifs pour l'ensemble des personnels d'éducation



- ❑ Savoir caractériser les valeurs de la République et leur articulation avec le principe de laïcité ;
- ❑ connaître le cadre réglementaire lié au respect des valeurs ;
- ❑ comprendre le rôle joué par chacun dans la communauté éducative pour transmettre ces valeurs ;
- ❑ reconnaître et qualifier les atteintes;
- ❑ connaître le processus de signalement d'atteintes aux valeurs de la République ;
- ❑ identifier les acteurs / les personnes ressources mobilisables en cas de difficultés.

🎯 Objectifs pour tous les professeurs



- ❑ Identifier les enjeux pédagogiques et éducatifs de la transmission des valeurs de la République ;
- ❑ Identifier des gestes professionnels et la posture à adopter pour répondre aux questions des élèves ;
- ❑ Identifier la place que chacun prend dans l'enseignement et la transmission des valeurs de la République à l'École ;
- ❑ concevoir et partager des scénarios pédagogiques.

Des questions « d'élèves »

★ C'est quoi la différence entre croire et savoir ?

CROIRE ET SAVOIR

★ Pourquoi toujours moi ?

DISCRIMINATION RACISME

Pourquoi ne peut-on pas porter de signes religieux à l'école, au collège ou au lycée ?

LAICITE

Pourquoi quand on parle des musulmans on ne risque rien alors qu'on n'a pas le droit de parler des juifs ?

LIBERTE D'EXPRESSION

<https://media.magistere.education.fr/d/gOmPazcueWbJmERwQBjOSg/1670601840/78dcc6f30bfdcf5beabf4e3e40ed8edeaa211ea1606730451/>

« Quelle différence faites-vous entre *croire* et *savoir* ? »



CROIRE ET SAVOIR

Une analyse proposée par Monique Dupuis, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche.



Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (décret n° 2015-372 du 31 mars 2015), domaine 3 Formation de la personne et du citoyen.

Programme d'EMC

Programme cycle 3 sciences et technologies : « distinguer science, croyance et opinion ».



« Science » : hypothèses → hypothèses vérifiées → savoirs validés par la communauté scientifique → réinterrogés au vu de nouvelles données.

La séquence

Séance 1 Séance 2

Recueil des représentations
Cela permet de motiver les élèves ...
... et d'adapter la séance aux besoins des élèves.

Analyse des réponses des élèves

- ✓ Les élèves font bien la différence entre « savoir » et « croire ».
- ✓ Ils mobilisent des registres variés (la religion mais aussi par ex. « croire que la Terre est plate »).



Pistes de réflexion pédagogique

- ✓ Enjeu majeur : former les élèves à la réflexion et au discernement
 - = lutter contre la contestation des savoirs
 - = identifier les différents registres : la science, le droit, la loi, la religion ...
- ✓ Passer de l'implicite à l'explicite en définissant clairement ce qu'est la science et la différence entre les savoirs et la croyance

⚠ À l'utilisation du lexique ; importance de la problématisation



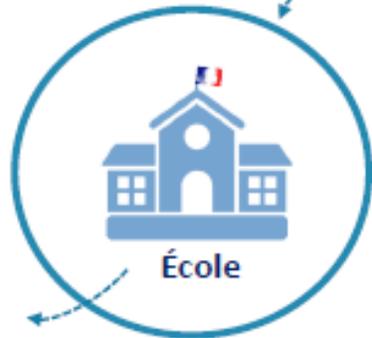
« Pourquoi toujours moi ? »



Une analyse proposée par Jérôme Grondeux, inspecteur générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

DISCRIMINATION RACISME

→ Pour conclure



Les valeurs de la République :
lutte contre les discriminations
de toute nature

La situation

Une accusation grave
de **discrimination / racisme**

Si répétée, soutenue, en
public = **diffamation**

C'est l'occasion de faire
le point avec les élèves :
peut-on parler d'une
discrimination ?

~~Discrimination
sociale~~

~~Discrimination
juridique~~

Elle concerne un groupe ...
... pénalisé socialement ...
... qui se heurte à des **préjugés**,
des **stéréotypes**

≠ Ce qui est transmis à l'École

Valeurs

- ✓ Égalité
- ✓ Fraternité

📄 Règlement intérieur

Respect d'autrui

Un élève est jugé
/ apprécié sur ce
qu'il fait, pas sur
ce qu'il est.

= Un délit

📄 1972 Loi Pleven contre le
racisme

- ✓ Origine
- ✓ Nation
- ✓ Religion
- ✓ Ethnie
- ✓ Race

📄 1994 Art 225-1 du code pénal
= Pénalise l'acte et ajoute des
critères supplémentaires.

- ✓ Orientation sexuelle
- ✓ Handicap
- ✓ Lieu de résidence
- ✓ Apparence physique etc.

📄 HALDE / Défenseur des droits



LIBERTE D'EXPRESSION

Pourquoi, quand on parle des musulmans, on ne risque rien, alors qu'on n'a pas le droit de parler des juifs ?



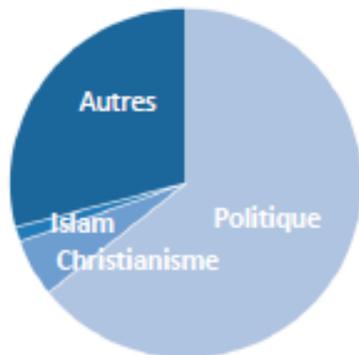
Cette situation appelle deux réponses :

1. Faire expliciter leur propos aux élèves ... (sur la forme)

1 « Pourquoi on n'a pas le droit de parler des juifs ? »
~~rire~~ inciter à la haine

2 « Charlie Hebdo peut parler des musulmans ... »

Les « Unes » de Charlie Hebdo



2. ... pour en revenir aux faits (sur le fond)

- ✓ On a le droit de rire.
- ✓ On a le droit de parler des juifs.
- ✗ On n'a pas le droit d'inciter à la haine.
- ✓ Charlie Hebdo ne parle pas des musulmans mais de la religion musulmane.
- ✓ Il faut distinguer la religion et ses adeptes.
- ✓ La loi autorise la critique des idées et des croyances. C'est la liberté d'expression même si les caricatures peuvent choquer certains.
- ✓ Charlie Hebdo n'a jamais été condamné pour racisme.
- ✓ Charlie Hebdo critique toutes les croyances (cf. graphique ci-contre).

3 « ... mais on ne peut pas rire des juifs. »

4 « On n'accepte pas le voile mais on accepte la kippa ».

5 « Jacques Chirac a dit que, " quand on s'attaque à un juif, c'est à la France qu'on s'attaque. " »

Dieudonné (que cite l'élève) a fait l'objet de plusieurs condamnations de la justice pour incitations à la haine raciale.

- ✓ La loi n'autorise ni l'un ni l'autre au sein de l'enceinte scolaire. Cf. la loi de 2004 sur le port ostensible de signes religieux.
- ✓ Le voile soulève des débats dans notre société sur l'égalité femme / homme, ce n'est pas le cas de la kippa.

Dans ce discours prononcé en 2003, J. Chirac affirme l'importance de la lutte contre les discriminations.

→ **Pour conclure** une situation qui témoigne d'un sentiment d'injustice qui doit être interrogé en classe pour ne pas déboucher sur un discours victimaire...

Une analyse proposée par Iannis Roder, professeur d'histoire-géographie et membre du Conseil des sages de la laïcité.



« Pourquoi ne peut-on pas porter de signes religieux à l'école, au collège et au lycée ? »

LAÏCITE

Les enjeux de la séquence

Une analyse proposée par Mattieu Lahaye, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.

1 Dès le début de la séquence, un rappel essentiel

Les lois de laïcité françaises ne sont pas contre les religions, mais, au contraire, visent à garantir la liberté de conscience et la liberté de culte.

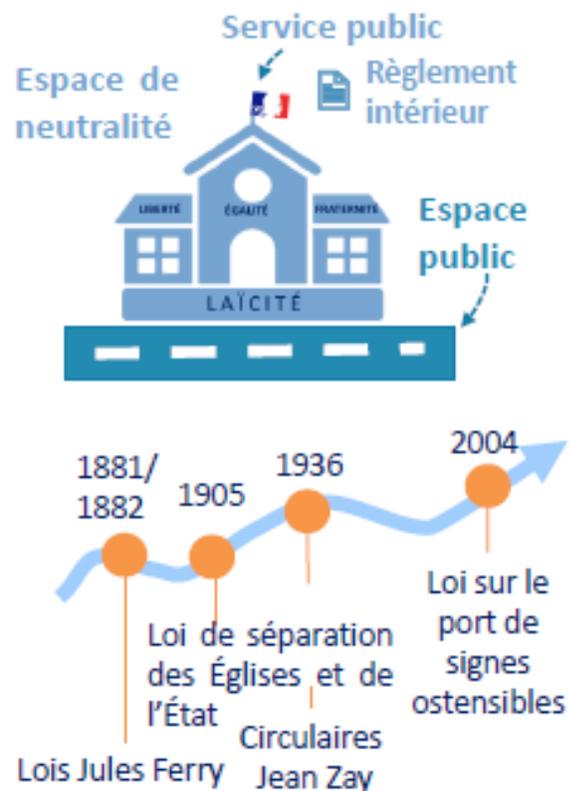


Code de l'éducation.

Art. L.141-5-1. « Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. [...] »

Art. L.141-5-2. « L'État protège la liberté de conscience des élèves. [...] »

2 Au cœur de l'échange : la différence entre l'espace public et l'espace scolaire.



3

Pour faire comprendre aux élèves le rapport de l'École aux lois de laïcité, il faut les inscrire dans l'histoire longue de l'École de la République.

- L'instruction est obligatoire.
→ l'École accueille tout le monde, quelle que soit sa religion.
- L'École est neutre.
- ✓ neutralité des bâtiments ;
- ✓ neutralité des enseignements ;
- ✓ neutralité des enseignants ;
- ✓ les élèves ne sont pas soumis à cette neutralité : ils ont le droit de manifester leur appartenance religieuse et leurs idées politiques.
- ✓ Cependant, on leur demande une certaine **discrétion**.



D. Pratiques professionnelles

La charte de la Laïcité :

- ✓ une affiche
- ✓ un outil de communication
- ✓ un support d'enseignement

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. Elle est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ses principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite de son fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République, ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde, ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Cycle 1

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant **la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

9 | La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit **l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

8 | La laïcité permet l'exercice de **la liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

Cycle 1 : organisation

Rondes et jeux dansés	Article 4	Développer l'attention, le souci de l'autre; apprendre à se déplacer ensemble, en tenant compte de l'autre
Affichages	Article 9	Veiller aux traces stéréotypées
Répartition des tâches qui concernent la vie de la classe	Article 4	Donner des responsabilités pour développer l'implication dans la vie de la classe, de l'école
Accueil	Article 9	Mise en place d'un dispositif permettant une répartition et une organisation pour que chacun participe à tous les ateliers à un moment donné
Coin rassemblement	Article 8	Mise en œuvre des règles communes de civilité et de politesse
Récréations	Articles 4, 9	Régulation de la répartition des élèves dans l'espace de manière égalitaire >réflexion conjointe avec les élèves
Les coins jeux	Articles 15, 9	Contribuer à enrichir la formation de leur personnalité, de leur éveil en élargissant leur univers relationnel et leur permettre de vivre des situations de jeux, de recherches, de productions libres ou guidées, d'exercices, riches et variés

Cycle 1 : place et rôle de l'enseignant

Enjeu : favoriser les échanges élèves/enseignant et élèves/élèves

Prises de parole

Favoriser l'expression de tous
Veiller à répartition équitable
Réguler par des sollicitations adaptées
Veiller à écoute et au respect
Ex: jetons, bâtons de parole
Cf Péroz

Prise en compte du genre dans l'enseignement

Assurer la neutralité dans les disciplines
Varier genre garçons/filles dans les exemples proposés
Etre attentif au vocabulaire employé (heure des ~~mamans~~)
Eviter de compter filles/garçons
Garantir temps et formes d'étayage équitables

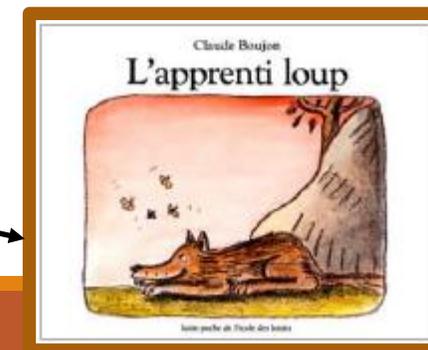
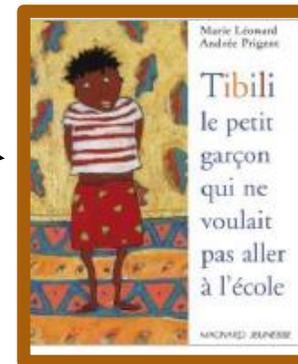
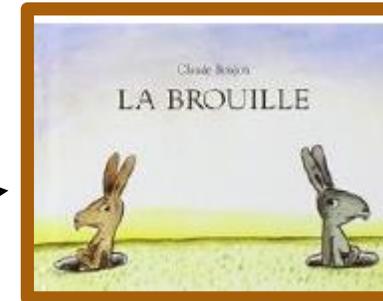
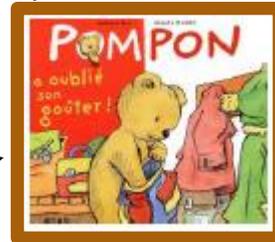
Albums

Travailler sur le sens, l'interprétation et la mise en débat des textes
Échanger entre pairs pour mettre en lumière les principes de la laïcité

Cycle 1 : focale sur la littérature

Voie privilégiée pour toucher la sensibilité, apprendre à comprendre le monde, faire évoluer les représentations, transmettre des valeurs, aider à construire un idéal...

LE MENSONGE
L'ENTRAIDE, LE COURAGE,
L'ESTIME DE SOI
LA LIBERTE
LA TOLERANCE, LE RESPECT ET
LA DIFFERENCE



DEBATS PHILO

Article sur le site de la mission langue 76 :

« Littérature, que faire pendant la semaine de la laïcité ? » *pour les 3 cycles*

<https://langue76.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article67>

MISSION MAÎTRISE DE LA LANGUE #MDL76 - DECEMBRE21

LITTÉRATURE, QUE FAIRE PENDANT LA SEMAINE DE LA LAÏCITÉ ?

Tous cycles

CE QU'IL FAUT SAVOIR EN 5'...

- + La laïcité, c'est quoi ? d'après Patrick Weil +
- + La laïcité à l'école et ses enjeux par: Mathieu Clouet IA IPR +

CE QUE JE PEUX FAIRE DANS MA CLASSE ...

- + Faire vivre la laïcité à l'école +

POUR ALLER PLUS LOIN...

3 DOCS EDUSCOL:

- + La laïcité à l'école : outils et ressources +
- + Débat délibératif cycle 2 +
- + Les dilemmes moraux cycle 2 et 3 +

genially Education

LA MISSION MAÎTRISE DE LA LANGUE A AUSSI SON SITE !
<http://langue76.spip.ac-rouen.fr/>

AGENCE DE NORMANDIE

Cycle 2

3 | La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire.** Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée.**

10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.**

Cycle 2 : la charte, objet de référence

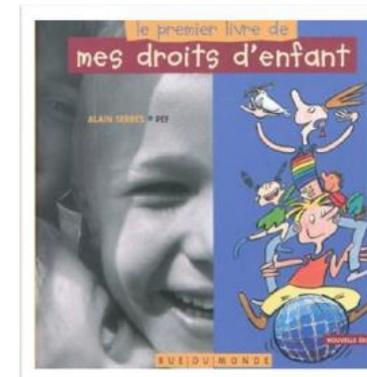
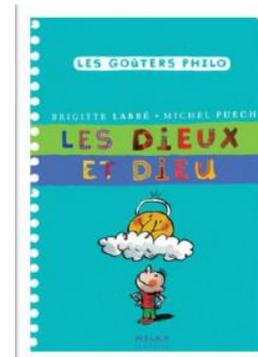
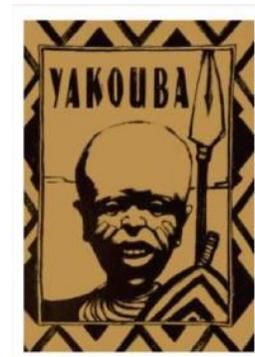
- présentation via « 1 jour, 1 question »

<https://www.youtube.com/watch?v=TFdOCfU859w>



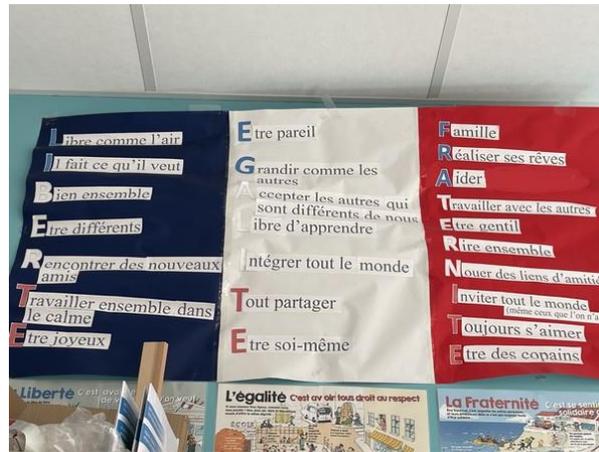
- si d'autres ressources vidéos (points de vigilance avant utilisation)

- littérature de jeunesse



Cycle 2 : des pistes

- des saynètes (*Ressource mobilisée : Livret laïcité*)
- un mur de la laïcité <https://respecter-autrui.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article38>
- des acrostiches



- jeux issus des travaux de Omar Zanna, Apprendre à vivre ensemble à l'école (empathie)

<https://apprendreaeducer.fr/jeux-stimuler-lempathie-solidarite-groupes-denfants/>

Cycle 3

1 | La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

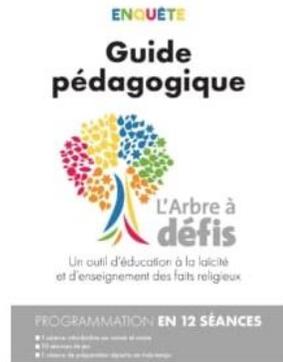
11 | Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

12 | Les enseignements sont **laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**.
Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

Cycle 3 : des pistes

- réaliser des affiches
- Eduscol : [/laicite/se-former/eduquer-a-la-laicite](http://laicite/se-former/eduquer-a-la-laicite)
- podcasts <https://www.reseau-canope.fr/valeurs-de-la-republique.html>
- interdisciplinarité
- débats philo et argumentés
- littérature
- **L'arbre à défis** (cycle 2 et 3) :
jeu créé par l'association
Enquête agréée par l'EN



Une aide à la programmation

AIDE A LA PROGRAMMATION "CHARTRE DE LA LAICITE A L'ECOLE"											
Les 15 articles de la charte	Formulation simplifiée <small>(exercice accessible à PRUJH)</small>	Formulation (charte expliquée aux enfants)	Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3		
			PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Sixième
DECOUVRIR L'OBJET CHARTRE											
Article premier - La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.	La France est une République laïque et démocratique. Elle assure l'égalité devant la loi et respecte les croyances de tout le monde.	La France considère tous ses habitants de la même façon, où qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.									
Article 2 - La République laïque organise la séparation des religions et de l'Etat. L'Etat est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'Etat.	L'Etat est neutre, cela signifie qu'il est séparé de toute conviction religieuse ou spirituelle.	La France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune.									
Article 3 - La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.	La laïcité garantit la liberté de croire ou de ne pas croire. Chacun peut s'exprimer librement dans le respect de l'autre.	En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celle des autres et de la Loi.									
Article 4 - La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.	La laïcité concilie la liberté, l'égalité et la fraternité. Elle a le souci de l'intérêt général et du vivre ensemble.	Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre en paix les uns avec les autres.									
Article 5 - La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.	La République assure le respect de tous les principes énoncés dans cette Charte, au sein des établissements scolaires.	La République française veille à l'application de ces principes dans toutes les écoles.									
Article 6 - La laïcité de l'École offre aux élèves les											

Le quizz de la laïcité à l'école



VRAI ou FAUX ?



En France, il y a des limites à la liberté d'expression.

VRAI

ARTICLE 8 - En France, la liberté d'expression est encadrée par la loi. On peut tout dire, tant que cela respecte les lois du pays. Par exemple, la loi condamne les appels à la haine et à la violence.

VRAI ou FAUX ?

La liberté des uns s'arrête là où commencent la liberté et le respect des autres.

VRAI

Article 4

La laïcité « permet l'exercice de la citoyenneté » pour deux raisons :

- Elle donne à chaque citoyen la garantie de la plus grande liberté possible.
- Elle demande à chaque citoyen de respecter la dignité d'autrui et l'intérêt général et elle lui permet donc d'avoir avec les autres une relation de fraternité.



VRAI ou FAUX ?

La laïcité exige que la religion reste dans l'espace privé.



FAUX

Préambule - La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative.

ARTICLE 10 - Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

VRAI ou FAUX ?



La Charte de la Laïcité, c'est uniquement l'affaire des enseignants de l'école.

FAUX

« La loi de 1905 non seulement, n'interdit pas l'expression « sur la place publique » des convictions religieuses, mais elle en garantit même la liberté. »

Jean-Pierre DUBOIS – Professeur de Droit Constitutionnel

VRAI ou FAUX ?



Tout enseignant de l'école a le droit de porter un signe religieux discret quand elle est à l'école.

FAUX

Article 11 - Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

VRAI ou FAUX ?

Une mère d'élève peut siéger au conseil d'école avec un voile.

VRAI

Le principe est qu'en tant qu'usagers du service public de l'éducation, les parents d'élèves ne sont pas soumis à l'exigence de la neutralité religieuse.



VRAI ou FAUX ?

Un élève n'a pas le droit de parler de sa religion en classe.



FAUX

Article 8 - La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

VRAI ou FAUX ?

Une mère portant le foulard peut accompagner une classe en sortie scolaire.



VRAI

Entre l'agent et l'utilisateur, la loi et la jurisprudence n'ont pas identifié de troisième catégorie de « collaborateurs » ou de « participants » qui serait soumise en tant que telle à l'exigence de neutralité religieuse.

Un directeur ne peut apporter de restrictions à la liberté religieuse de ces participants que pour des raisons liées à l'ordre public et au bon fonctionnement du service.

Merci !

Fin du temps 1

Temps 2 : mercredi 18 janvier 3h

➔ cas pratiques et pistes d'enseignement, charte et communauté éducative

Besoin du Vadémécum ! Et pourquoi pas des albums de jeunesse en lien avec le thème et des pistes pédagogiques déjà éprouvées.

